



SNFOLC Gironde

Syndicat National FORCE OUVRIERE
des Lycées et Collèges
Section départementale de Gironde

17/19 Quai de la Monnaie 33080 Bordeaux cedex

Tél. 06 78 16 75 21

Courriel: snfolc33@gmail.com

Site : www.snfolcaquitaine.fr

facebook @snfolc33 et twitter @SNFOLCBordeaux



Résolution de l'Assemblée Générale du SNFOLC de Gironde du vendredi 10 octobre 2025

L'Assemblée Générale constate que cette rentrée 2025 est encore et toujours préoccupante et que l'aggravation des conditions de travail continue :

- Toujours aucune perspective d'augmentation des traitements hormis par du travail supplémentaire, c'est le "travailler plus pour perdre moins". Rappelons que depuis 2 000 la valeur du point d'indice a perdu 31,5 % ;
- Le manque d'enseignants, Psy-EN, assistantes sociales, CPE, AED, AESH, médecins scolaires, infirmières scolaires, administratifs et personnels de direction, met sous tension les établissements scolaires ;
- Des effectifs toujours trop chargés : parfois plus de 35 élèves en lycée ; 30 voire plus en collège ;
- Inquiétude sur l'inclusion systématique sans moyen et l'acte II de l'école inclusive qui instaure les Pôles d'Appui à la Scolarité où les premières réponses pour les élèves à besoins particuliers doivent être pédagogiques donc sans AESH...
- La poursuite des contre-réformes qui instaure un climat délétère entre les personnels des établissements scolaires et entraîne une perte de sens de nos missions.

Malgré nos alertes, le Recteur et le DASEN poursuivent leur contre-communication en disant que la rentrée s'est globalement bien passée.

FO poursuit le combat en défendant individuellement ses adhérents et les informant, par des AG, des stages, des HIS sur les moyens pour se défendre (les fiches SST, la médecine de prévention, stopdiscri ...) Mais FO se bat aussi pour reconquérir des droits et s'inscrit résolument dans le combat collectif.

C'est pour cela que l'Assemblée Générale rappelle que la seule solution qui s'offre à nous est d'agir collectivement. Elle réaffirme que la grève est un outil incontournable pour d'obtenir satisfaction sur nos revendications et mettre un coup d'arrêt aux réformes délétères et injustes qui se succèdent à un rythme effréné.

Cette grève doit s'inscrire **dans la durée et jusqu'à satisfaction** des revendications suivantes :

- Abrogation de la réforme des retraites : retour à 60 ans de l'âge de départ à la retraite avec 37.5 annuités de cotisation ! Augmentation des pensions et des retraites ! Maintien du code des pensions civiles et

militaires et le calcul du montant de la pension sur les 6 derniers mois à hauteur de 75 % du dernier traitement indiciaire brut.

- Augmentation des traitements sans contrepartie, 10% d'augmentation de la valeur du point d'indice tout de suite ! Puis un plan pour rattraper la perte de 31,5 % de la valeur du point d'indice. Transformation du PACTE en point d'indice pour tous les personnels avec un arrêt de la multitude de missions supplémentaires attribuées aux personnels ;
- Abandon de l'obligation d'être affilié à une mutuelle imposée dans le cadre de la protection sociale complémentaire ;
- Abandon du jour de carence et rétablissement à 100 % du traitement ;
- Abrogation de toutes les contre-réformes : du "choc des savoirs" du Bac Blanquer, de Parcoursup ;
- Création de tous les postes nécessaires d'enseignants pour diminuer le nombre d'élèves par classe (24 élèves maximum) que ce soit en collège ou en lycée mais aussi la création de postes d'AESH, d'AED, de CPE, de PsyEN ;
- Titularisation de tous les contractuels enseignants en CDI qui le souhaitent ;
- Mise en place d'un statut de fonctionnaire pour les AESH, avec un temps plein à 24h et une augmentation salariale sans délai ;
- Abandon de l'acte 2 de l'école inclusive, des PIAL et des PAS ;
- Création d'un statut de fonctionnaire pour les AED avec une vraie grille indiciaire nationale ;
- Fonds publics à l'école publique et fonds privés à l'école privée.

L'Assemblée Générale se félicite de la décision du CCN (Comité Confédéral National) de réfléchir aux modalités de la mise en place de cette mobilisation par la grève reconductible et jusqu'à satisfaction des revendications. Pour gagner, l'AG du SNFOLC de Gironde considère qu'il faut envoyer un message clair et fort au gouvernement et aux salariés, chômeurs, retraités, aux lycéens et aux étudiants. En 2019, la confédération CGT-Force Ouvrière a pris ses responsabilités en appelant à la grève à partir du 5 décembre qui a contraint les autres organisations syndicales à nous rejoindre sur nos revendications.

Aujourd'hui, l'AG du SNFOLC considère que les mêmes conditions sont réunies et appelle dès maintenant à faire des AG et des HIS dans les prochains jours et mois afin d'obtenir des motions qui vont dans le sens de la résolution du CCN.

L'AG du SNFOLC est prête, pour obtenir la satisfaction des revendications, à engager toutes ses forces dans une action de grande envergure, à participer au blocage de l'économie par la grève interprofessionnelle illimitée.

Adoptée à l'unanimité moins une abstention